



**NOTE STRATEGIQUE  
MEDICEN 2022**

## FOCUS SUR 2021

**+ 85**

**adhésions**

**+ 100**

**projets labellisés**  
(40% de taux de succès)

**718**  
M€

**levés**  
dont 3 spectaculaires

**2**

**AMI lancés**  
(180 retours et 2 projets déjà financés)

**26**

**événements**  
+5700 participants

**+ 50**

**RHU accompagnés**  
(11 sur les 17 lauréats nationaux)

## MEDICEN EN ACTION

### 3 AXES STRATÉGIQUES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE LA FILIÈRE SANTÉ

	 <b>SOUVERAINETÉ SANITAIRE</b>	 <b>ESSOR DE LA SANTÉ NUMÉRIQUE</b>	 <b>PROJETS EUROPÉENS ET CROISSANCE À L'INTERNATIONAL</b>
<b>Actions initiées en 2021</b>	<b>Structuration de la filière Bioproduction</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Représentant national des pôles au CSF Bioproduction</li> <li>Congrès France Bioproduction</li> <li>Organisation du French Bioproduction Tour 2021</li> <li>Assises régionales Biothérapies &amp; Bioproduction</li> </ul>	<b>"Data-Focus"</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Lancement de l'initiative Medicen autour des données de santé (MIHD)</li> <li>Rendre visible les bases de données #Meet My Data</li> <li>Construire des guichets uniques performants : Projet Phoenix</li> </ul>	<b>Renforcement de l'accompagnement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>+50 réponses à des AAP Européens</li> <li>Sessions de matchmaking</li> <li>BioEurope Spring</li> <li>EIT Health Bridgehead</li> </ul>
<b>Nouveautés en 2022</b>	<b>Structuration de la filière Medtech</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Valoriser la sous-traitance française grâce au groupe "Offreur de solutions"</li> <li>Congrès Chirurgie du Futur</li> <li>Cartographie</li> <li>Assises régionales de la Medtech</li> </ul>	<b>Transformation du potentiel de la filière santé numérique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Programme Get Ready</li> <li>Nouvelle gouvernance santé numérique</li> <li>Intégration des patients et de leurs représentants</li> </ul>	<b>Déploiement de nouvelles offres</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Early Market Access</li> <li>"Find my KOL" en Europe &amp; Amérique du Nord</li> </ul>

## NOS AMBITIONS

### TOUJOURS PLUS PROCHE DE NOS ADHÉRENTS ...

2021

Parcours Levée de fonds

Club des partenaires

2022

Programme "PEPITES"

Offre "Compétences et recrutement"

**... GRÂCE À UN MODÈLE QUI CONTINUE À ÉVOLUER EN 2022**

**Pérennisation du modèle économique** avec l'apport de recettes privées

**Renforcement de la logique partenariale** à échelle régionale, nationale et européenne - l'Alliance des pôles santé

**Evolution de l'organisation et la gouvernance** pour plus d'agilité et de visibilité

# Une nécessaire évolution du modèle de MEDICEN Paris Region dans un environnement en transformation de la filière innovation santé

Pensés comme des points d'ancrage pour la recherche et l'innovation en vue de créer des catalyseurs de richesses économiques et d'emplois, les pôles de compétitivité, depuis leur création en 2005, sont devenus de véritables écosystèmes territoriaux et outils de coopération. Leurs principales missions : mettre en réseaux les acteurs de l'innovation, développer et accompagner les relations partenariales entre le monde de l'entreprise et la recherche publique, booster la croissance des startups et PME.

Medicen est le pôle de compétitivité santé de la Région Ile-de-France. Son réseau unique fédère plus de 500 acteurs de l'innovation en santé parmi lesquels 430 start-ups et PME de la healthtech, les industriels de la santé, les principaux instituts nationaux de recherche et établissements de soins du territoire. Ce maillage territorial permet de recueillir les besoins cliniques et académiques pour construire les solutions de demain, accompagner le développement de solutions diagnostiques et thérapeutiques innovantes, et ce sur les 3 filières Healthtech : Medtech, Biotech et E-santé.

Face à une évolution rapide de l'environnement et des besoins – besoins de transformation de la filière dans un contexte de crise qui a ébranlé les fondements de la filière innovation en santé, accélération des rythmes de développement, Régionalisation de la politique et du financements des pôles de compétitivité, essor de la filière santé numérique qui appelle des expertises complémentaires, besoin d'accompagner les entreprises pour la Relance, ambitions du plan France Innovation santé 2030 et évolution de la gouvernance nationale,... - le pôle MEDICEN continue d'anticiper et de s'adapter pour répondre au mieux aux besoins de ses adhérents, tout en visant de pérenniser les ressources nécessaires à son fonctionnement.

## Un contexte stratégique et politique inédit

La pandémie de coronavirus qui frappe depuis deux ans le monde entier met à rude épreuve les sociétés, les institutions, les politiques publiques et le tissu économique et industriel. Dès mi 2020, le pôle de compétitivité MEDICEN Paris Region a réalisé un panorama des enseignements de la crise sur la filière Santé, sur les acteurs de l'innovation en Santé et sur la filière santé en Ile-de-France afin d'identifier les leviers de rayonnement de l'écosystème régional et de la voie vers le leadership national sur les enjeux majeurs de l'innovation santé. Sept constats ont été mis en lumière et recensés dans un livre blanc publié en Juillet 2020 <sup>1</sup> :

1. La France est très **dépendante de chaînes d'approvisionnement mondiales**, dans le domaine du médicament, du dispositif médical et des consommables associés.
2. Face à l'urgence, la filière santé a réussi à **dépasser ses clivages habituels**, en faisant preuve de réactivité et d'agilité, sur lesquelles le système se doit de capitaliser.
3. La **donnée en santé** s'est révélée être un outil clé et un véritable enjeu des stratégies sanitaires, outil dont l'usage est malheureusement freiné par un manque de lisibilité et de cadrage dans les mécanismes de partage et de valorisation.

1

<https://medicen.org/fr/actualites/7-enseignements-de-la-crise-du-covid19-sur-la-filiere-sante/>

4. La crise a aussi mis en lumière **la fragmentation et les lacunes du financement de l'innovation en France et en Europe**, ne permettant pas de financer des projets structurants à la hauteur de leur ambition et rendant les décisions de financement averses au risque, au détriment d'une vision systémique.

5. La crise a montré qu'il était possible de **bouger les lignes de la réglementation** pour qu'elle ne soit plus un frein à l'innovation.

6. La crise a montré que **le marché des nouveaux usages, notamment digitaux, était mature** pour la filière santé.

7. Enfin, la crise a révélé que la structuration d'une **filière santé européenne** est indispensable pour apporter une réponse coordonnée aux enjeux auxquels l'Europe est confrontée.

Dans ce contexte de crise, le gouvernement français s'est mobilisé pour soutenir et développer le secteur de l'innovation en santé avec la mise en place **du Plan France Relance et Innovation Santé 2030** (soutien à la relance, AAP inédits, volet industrialisation important pour la résilience de l'Europe).

Le Plan France Relance est composé de 3 volets, parmi lesquels « Compétitivité des entreprises ». Ce volet doté d'un budget total de 34 Mds€, vise à accroître la résilience économique et l'indépendance technologique en coordination avec les partenaires européens, à développer l'activité et à créer de l'emploi de façon durable. Cinq mesures phares du volet compétitivité des entreprises

- Soutien à l'export
- Soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie
- Aides pour la transformation numérique des TPE/PME
- Prêts participatifs Relance
- Prêt croissance TPE

Le soutien à l'investissement et la modernisation de l'industrie se décline en AAP « Plan de relance pour l'industrie » sur différents secteurs stratégiques, dont la santé.

Le 29 juin 2021, le chef de l'État a annoncé **le Plan « Innovation santé 2030 »**, qui est découpé en 3 axes : Lutte contre les pandémies, biotechnologies et bioproduction, santé numérique. Déployée jusqu'à l'horizon 2030, cette stratégie bénéficiera d'un budget avoisinant les 7 milliards d'euros. L'objectif est de placer la France au premier rang européen en termes de recherche et de souveraineté dans le domaine de la santé. Il s'agit également de tirer les conclusions du recul de la France en matière d'innovations en santé dans un contexte marqué par l'importation massive de vaccins contre la Covid-19.

Le premier défi concerne les **biothérapies**, tels que les vaccins à « ARN messenger », la biologie de synthèse ou la lutte contre le cancer. La France dépend à 95% des importations en ce domaine. Afin de rompre avec cet état de dépendance, le chef de l'État a fixé deux objectifs à réaliser dans les cinq prochaines années :

Produire 20 biomédicaments à horizon 2030 en France, dont 5 nouveaux ;  
Doublé le nombre d'emplois du secteur.

Le deuxième objectif tend à développer l'utilisation des données de **santé numérique**, un levier « absolument fondamental » pour mettre en place une médecine « plus personnalisée, plus efficace, plus prédictive, préventive et participative ».

Le troisième volet met en avant la lutte contre les **maladies infectieuses**. Le chef de l'État émet la volonté d'anticiper les profils des dix prochains virus les plus nocifs.

Parallèlement, d'autres objectifs viendront compléter le dispositif :

- Doubler en trois ans le nombre d'essais cliniques qui aboutissent ;
- Engager une réflexion sur le prix du médicament ;
- Réduire le temps d'accès au marché de certains produits de santé.

Le budget sera couvert à la fois par l'État et par des entreprises du secteur privé. **Les partenariats entre le public et le privé** seront illustrés par la création de « **clusters santé** » : pôles de coopération entre des centres hospitaliers universitaires, des équipes de recherche et des industries de santé, dont le premier, le Paris Saclay Cancer Cluster, a été lancé le 4 février 2022.

Par ailleurs, **une Agence de l'Innovation en Santé sera créée au premier semestre 2022** afin de faire appliquer la feuille de route par l'ensemble des acteurs du secteur. Elle aura trois priorités : doter la France d'une stratégie et d'objectifs à court et à long terme, **avec tous les acteurs de la recherche et de l'innovation**. Elle sera en deuxième lieu le guichet unique des porteurs d'innovation pour accélérer le temps de mise sur le marché des nouveaux produits. Elle permettra un accompagnement personnalisé des entreprises dont les projets sont prioritaires pour la stratégie d'innovation en santé, en forte croissance ou dont l'empreinte industrielle en France est significative. Son rôle sera enfin de poursuivre le pilotage du plan Innovation Santé, en lien avec le comité de suivi.

L'année 2021 a donc été une année de redistribution des cartes dans un contexte de crise, avec une **synergie acteurs nationaux / Régionaux à renforcer, en lien avec l'Europe**, dans laquelle le rôle des pôles est indéniable. Si la Régionalisation a marqué l'éloignement de l'Etat dans la politique des pôles, **c'est en cette période charnière que le besoin des pôles de compétitivité est le plus important sur le terrain**. MEDICEN, en lien étroit avec l'Alliance des pôles santé, œuvre pour faire de la phase 5 des pôles de compétitivité une opportunité de renforcer son impact pour le développement des entreprises sur le territoire, et pour la structuration des filières, au profit de la souveraineté sanitaire nationale et Européenne.

## L'ambition du pôle de compétitivité MEDICEN Paris Region et les axes stratégiques réaffirmés

La raison d'être de Medicen de « transformer l'innovation scientifique en valeur thérapeutique, économique, en processus industriel et en emplois » doit se traduire par une ambition de devenir le guichet incontournable de l'innovation santé en IDF, au profit de la souveraineté sanitaire nationale et européenne.

Pour la filière santé, plus que pour tout autre secteur de notre économie, la crise a agi comme un révélateur. Si cette crise est un véritable chamboulement, elle est aussi une opportunité pour se repenser, et accélérer les processus de transformation des filières de la healthtech.

Dans cet environnement, MEDICEN, fort de son réseau de plus de 500 adhérents et de sa place centrale dans l'écosystème de l'innovation en santé, a un rôle à jouer pour être force de proposition. MEDICEN souhaite **renforcer les synergies vertueuses** avec les autres acteurs de l'innovation, au service de ses membres et de l'écosystème au global, tout en profitant de cette vague de changement pour observer, s'inspirer et se transformer.

Dès 2020, pour continuer à « Accélérer le développement des innovations thérapeutiques et diagnostiques, en fédérant les acteurs publics et privés de la santé », Medicen a **initié un virage** vers un modèle de **reconnaissance de la valeur**, et de **plus grande proactivité**.

En effet, du fait de la crise, les besoins d'accélérer la vitesse de développement des produits de santé en structurant l'écosystème, incluant les process industriels, se sont encore accrus, et les attentes de ses parties prenantes évoluent.

L'année **2021 a été une année de transition, d'expérimentations**, pour prendre ce virage en profondeur, basé sur 3 **partis pris réaffirmés** :

1. Rapprocher les entreprises innovantes en santé des cliniciens et des chercheurs reste le meilleur moyen de raccourcir les temps de développement des produits de santé : **Réseaux constitués essentiels et développement de nouveaux réseaux**
2. « **Passer de la start up nation à la Scale Up Nation** » se fera par un soutien à chaque entreprise, malgré la longueur des cycles de développement, via une expertise et un réseau qu'il faut pérenniser et valoriser
3. Guider la décision publique en santé pour assurer la médecine de demain nécessite de développer des **stratégies intégrées – nationales et régionales - répondant aux enjeux de toutes les parties prenantes, et en particulier des PME**

**La feuille de route du pôle pour 2021 – 2023 s'est donc organisée autour de 3 axes stratégiques majeurs... :**

1. **La souveraineté sanitaire**, sur les Biothérapies d'une part, via le renforcement de nos capacités de Bioproduction, et la structuration de la chaîne de valeurs **Medtech** d'autre part, impliquant une valence plus importante des actions de MEDICEN sur le volet industriel ;
2. Le « **data-focus** » et la proactivité pour adresser certains verrous via le Laboratoire d'Initiatives sur les données de santé, ou MIHD<sup>2</sup> : modèles d'exploitation des données ; qualité des données de santé ; IA de confiance
3. **L'Europe** : optimisation de l'implication des acteurs franciliens et français pour maintenir / retrouver le leadership français sur les sujets stratégiques à l'échelle européenne, et pour accompagner les adhérents dans leur stratégie de croissance à l'international.

**... Et de trois piliers de transformation :**

- **L'évolution du modèle économique**, en travaillant à la valorisation des actions afin de pérenniser MEDICEN par l'auto-financement : Offre rémunérée, de manière incrémentale (vers la fin du modèle « tout gratuit ») avec un renforcement de ce volet en 2022
- **La logique partenariale** : Medicen au cœur d'un écosystème riche et lisible, qui fédère l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeurs – Ce chantier repose sur de nouvelles synergies avec les partenaires actuels et futurs de MEDICEN à l'échelle régionale / nationale / européenne
- **L'évolution de l'organisation et de la gouvernance** : vers la transversalité, la modernisation et la représentativité pour les 3 filières santé, pour une écoute encore plus agile des adhérents

**Ainsi, l'implémentation de cette stratégie a permis d'aboutir à des livrables concrets pour les adhérents de MEDICEN en 2021.**

**Des actions fortes ont été menées sur le soutien à la filière dans les domaines clés que sont les biothérapies/ la bioproduction, les données de santé, le diagnostic et les Medtech avec notamment la chirurgie et l'imagerie médicale.**

- **Medicen s'est largement impliqué en 2020 et 2021 dans la structuration de la filière à l'échelle nationale dans un objectif de souveraineté.** Le pôle a ainsi contribué au CSF-ITS projet **Bioproduction** au nom des pôles et clusters en santé et devrait dans la continuité siéger au conseil d'administration de l'Alliance France Bioproduction (France Biolead) via l'Alliance des Pôles santé. L'année 2021 a notamment vu se concrétiser des événements emblématiques organisés par Medicen tels que le French Bioproduction Tour 2021 et le Congrès France Bioproduction.

<sup>2</sup> MIHD - Medicen Initiatives for Health Data

- MEDICEN est également impliqué dans la **co-construction de la Filière Nationale du Diagnostic In Vitro**<sup>3</sup> (en lien avec le réseau des pôles santé et avec le SIDIV), avec la réalisation de la première cartographie des acteurs du diagnostic en France<sup>4</sup>.
- **Des actions de structuration de la filière santé régionale ont également eu lieu en lien étroit avec le Conseil Régional**, via le co-pilotage et la mise en œuvre de la stratégie régionale en matière de santé (Smart Santé<sup>5</sup>), et en particulier de la stratégie régionale en matière de **bioproduction** et les Assises Régionales des biothérapies et de la bioproduction.
- Sur le numérique en santé, MEDICEN est actif depuis plusieurs années pour accompagner les acteurs de la filière, répondant à un besoin de ses adhérents de plus en plus nombreux, aussi bien en e-santé que sur le volet données de santé. Le pôle a lancé une stratégie proactive sur **l'accès à la donnée de santé via le lancement du Laboratoire d'initiatives de la donnée de santé de Medicen, le MIHD**, incarné par les rencontres Meet My Data et le projet PHOENIX qui sera déployé en 2022.
- **Enfin, sur l'axe des technologies médicales, MEDICEN a réalisé la préfiguration d'un plan d'action pour renforcer la filière Medtech nationale et régionale** : fil rouge fédérateur de l'axe **Chirurgie du futur**, avec un premier évènement fin 2021, mise en place d'un **groupe « offreurs de solutions »** pour structurer le réseau des sous-traitants de la filière medtech et renforcer la capacité des entreprises innovantes à travailler avec des prestataires français.

**Des actions à destination des PME ont également été déployées avec des premiers retours tangibles en 2021.** Ainsi, les actions de diagnostic et d'expertise pour le développement des entreprises se consolident avec les **Scan 360°** qui permettent le suivi d'une trentaine de T/PMEs sur le déploiement d'un projet innovant chaque année, ou encore le **dispositif Alizé** (« Action locale interentreprise en zone d'emploi »), un programme territorial unique de solidarité interentreprise. Il permet d'impliquer, dans la durée, les grandes entreprises du territoire sur une action concrète, en faveur des PME. Le développement du **Label Hi France et la mise en œuvre du Challenge Innovup expé santé** ont également été des opportunités pour de nombreuses start-ups de se rapprocher du marché.

Enfin, MEDICEN a relancé en 2021 sa commission **Compétences**, et initié une étude pour comprendre finement les besoins en profils healthtech dans la région, pour lancer un plan d'actions avec les acteurs de la formation initiale et continue qui visera à répondre aux besoins majeurs identifiés.

**Les actions à l'Europe et l'international ont permis de renforcer l'implication des acteurs franciliens et français à l'échelle européenne**, dans un objectif de croissance à l'international de ses adhérents, conformément aux objectifs de la phase IV des pôles. Les adhérents ont pu participer à **des événements internationaux** comme Bio Spring, Bio US, bénéficiant d'actions de scouting pour des industriels étrangers et français, de sessions de matchmaking entre acteurs européens, comme par exemple sur le Diagnostic avec plus de 100 participants. MEDICEN a également proposé à **ses adhérents des actions personnalisées** avec des ateliers diagnostic Europe (50 PME accompagnées), des actions de développement à l'international avec **BRIDGEHEAD** ainsi qu'un **accompagnement à réponse à des AAP Européens**<sup>6</sup>.

Enfin, MEDICEN travaille au renforcement de sa stratégie partenariale. Des conventions ont été signées et renforcées avec le **LEEM**, avec **Polepharma** autour de la bioproduction (co organisation du congrès France Bioproduction), avec **France Biotech**, avec le **réseau des pôles santé**, ou encore avec des EPT (établissements publics territoriaux) qui rejoignent le pôle pour renforcer le développement économique de leurs acteurs autour de l'innovation santé.

3 <https://www.devicemed.fr/dossiers/actualites/associations-regionales/une-filiere-nationale-du-diagnostic-in-vitro-pe-trie-dambition/26196>

4 [https://www.conseil-national-industrie.gouv.fr/files\\_cni/files/csf/sante/avenant-au-contrat-de-la-filiere-industries-de-sante.pdf#page=66&zoom=100,90,956](https://www.conseil-national-industrie.gouv.fr/files_cni/files/csf/sante/avenant-au-contrat-de-la-filiere-industries-de-sante.pdf#page=66&zoom=100,90,956) p 66

5 [https://www.iledefrance.fr/sites/default/files/medias/2020/09/Strategie%20Smart%20Sant%C3%A9%20Paris%20Region%202020-2022\\_0.pdf](https://www.iledefrance.fr/sites/default/files/medias/2020/09/Strategie%20Smart%20Sant%C3%A9%20Paris%20Region%202020-2022_0.pdf)

6 Ex : EIC, Erasmus+, Health InnoFacilitator, Horizon Europe, European Innovation Ecosystems, Building capabilities in innovation procurement 2021 ou encore Interreg Blockstart, sur la blockchain.

Enfin, MEDICEN a travaillé avec **EIT Health** sur les AAP BP 2022 et SCI FI pour faire remonter des projets franciliens.

Le changement de modèle de MEDICEN initié en 2020, du fait des contraintes financières<sup>7</sup> et des mutations de l'écosystème de l'innovation en santé, doit s'accompagner également d'une **évolution interne importante, tout en préservant son ADN associatif** : agilité, organisation simple et efficace, fluidité de l'information, qualité de vie au travail. Ainsi, MEDICEN réalise un travail important d'organisation interne (CRM et mise en place de process) depuis 2020 pour renforcer les liens entre les équipes et mutualiser les actions.

2021 a également permis de réfléchir à des actions pour **renforcer la visibilité de MEDICEN** ainsi que son positionnement avec :

- La finalisation des éléments de **communication** interne et externe (booklet CEP, catalogue de services, trombinoscope, présentation corporate unifiée)
- La définition du **parcours d'adhésion** et le catalogue de services associé pour continuer la transformation du modèle économique de MEDICEN
- La **redynamisation de la gouvernance**, avec **l'animation de ses 4 collègues** par 4 présidents, l'identification de **Référents PMEs pour chaque filière** et la mise en place d'**un noyau de réflexion transverse**. Ainsi, une nouvelle organisation avec la gouvernance a été proposée en 2021 pour répondre à ces enjeux d'agilité. Elle vise à faciliter les échanges entre les adhérents et les équipes opérationnelles, permettant la mise en place d'actions plus impactantes pour les adhérents et la filière. L'implication plus étroite des instances de gouvernance dans la définition et le challenge de la stratégie du pôle<sup>8</sup> est un premier élément structurant dans l'évolution du modèle.

Enfin, **2021 a permis d'initier une réflexion en profondeur sur la priorisation des actions du pôle**. En effet, si la définition des 3 axes stratégiques a été structurante pour orienter des actions de fond, il est plus difficile pour l'équipe de traduire cela au quotidien et de déprioriser certaines sollicitations de ses membres et ses partenaires lorsqu'elles ne sont pas alignées avec ces axes stratégiques.

Pour cela, un travail a été initié pour continuer à affiner **la feuille de route opérationnelle pour 2022 et avancer dans la capacité à prioriser**, en impliquant étroitement la gouvernance du pôle tout au long de la réflexion, illustré par un séminaire ayant réuni l'équipe et le conseil d'administration du pôle fin 2021.

L'équipe a donc travaillé autour d'un **format de prise de décisions** pour orienter les ressources humaines du pôle, très limitées au regard des enjeux, **vers les actions à plus fort impact** pour ses membres et pour l'écosystème au sens large, et enfin pour pérenniser ses activités.

Dans un contexte de mutation, de relance, d'enjeux majeurs autour de l'innovation santé reconnus par tous et de priorités nationales, et pourtant, d'incertitude et de réduction des financements publics, **le virage initié en 2021 doit se poursuivre** en continuant d'ajuster certains objectifs de la feuille de route de MEDICEN, et **avec la mise en place de GO / No GO et de réajustements de certaines actions en 2022**.

<sup>7</sup> Nombre d'adhérents doublé depuis 2016, subventions publiques qui diminuent de 25% par an depuis 2019, effectifs constants de l'équipe du pôle - grâce à la compensation relative via l'auto-financement (cotisations en légère hausse et développement de prestations de services et programmes européens / à l'international).

<sup>8</sup> Cf. Instances du pôle en annexe 1

## L'ajustement de la feuille de route 2022

La feuille de route 2022 de MEDICEN se situe dans la continuité de 2021 et doit permettre de répondre d'ici 2023 aux impératifs stratégiques suivants :

1. **La valeur apportée par Medicen aux TPE et PME franciliennes doit être incontournable et pérenne.** Cela passe par le développement de parcours d'accompagnement des entreprises en fonction de leur niveau de maturité (segmenter services aux start up, aux ETI, développer une **logique de KAM**<sup>9</sup>), par la monétisation de certains services individuels aux adhérents mais également par un meilleur équilibre avec les partenaires de MEDICEN.
2. **Medicen doit devenir le guichet régional incontournable de l'Innovation en santé, le point d'entrée majeur de l'écosystème sur les 3 filières**, dans une région aux dispositifs particulièrement nombreux et parfois peu lisibles. Pour cela, MEDICEN doit se recentrer sur son ADN, se focaliser sur les AAP à plus fort impact pour ses adhérents pour assurer plus efficacement encore, dans un contexte de virtualisation des échanges, son rôle d'animateur de réseau pour ses partenaires et ses adhérents.
3. Medicen doit renforcer son rôle de tiers de confiance entre les T/PMEs, les académiques et les instances stratégiques à l'échelle nationale, **en renforçant son rôle moteur de la structuration des filières stratégiques nationales (innovation & industriel) afin d'accroître son impact sur la médecine de demain** (notamment sur les données de santé et numérique, la bioproduction et les Medtech). Cela passe par la consolidation de partenariats stratégiques, visant à renforcer l'ensemble des chaînes de valeur (**sous-traitants, associations de patients, financeurs et régulateurs**), pour créer un réseau à forte valeur ajoutée pour les adhérents.

MEDICEN a réalisé en 2021 une analyse de ses différentes activités sur la base de critères d'impact pour ses adhérents mais également de retour financier et de légitimité, ce qui a permis d'identifier les pans d'activités les plus impactés par l'élargissement du périmètre d'action de MEDICEN face à la diminution de ses ressources.

Nous avons travaillé **avec l'ensemble des collègues** pour hiérarchiser les attentes de nos membres. Cela nous a permis **d'identifier des pistes d'actions moins prioritaires** (telles que la veille généraliste par filière, l'accompagnement de certains AAPs qui ne concernent qu'une petite partie de nos membres, de relations partenariales non équilibrés ou encore la contribution à des événements moins pertinents pour nos adhérents), d'ouvrir une réflexion sur **l'évolution de certaines de nos activités** (zones géographiques clé à l'international, actions concernant l'accès au marché) **et de confirmer nos priorités pour 2022** (actions de structuration nationale – CSF et Alliance des pôles santé ; programme Research To Business ; GT et thématiques pour 2022)<sup>10</sup>.

Nous avons par ailleurs, comme chaque année, interrogé l'ensemble de nos membres pour recueillir leur **satisfaction** et des pistes d'optimisation de nos actions.

**Ceci a alimenté la réflexion sur l'affinage de la feuille de route pour 2022, via un processus de prise de décision permettant d'aider le pôle à prioriser**, pour gagner en efficience dans **nos actions les plus impactantes pour nos adhérents**<sup>11</sup>, autour de chacun de ses 3 grandes missions : 1. L'accompagnement à l'innovation 2. L'accès au financement 3. L'Europe et l'international.

<sup>9</sup> Key Account Management

<sup>10</sup> Cf. détail des thématiques, AMIs et GT pour S1 2022 en annexe

<sup>11</sup> Cela passera également en 2022 par la poursuite du travail de fond sur les outils et process internes en cours depuis 2020 (Nouvelle arborescence pour le site Internet, Déploiement de l'Extranet, pour de l'information exclusive réservée aux adhérents dont les AAP, Meilleur suivi interne des adhérents / Délivrabilité des mails grâce à la finalisation du CRM, Communication des success stories des adhérents MEDICEN).

1. **Sur l'axe INNOVATION**, qui vise à animer l'écosystème et à favoriser l'émergence de projets de recherche et d'innovation :

**La santé numérique constituera un axe fort :**

- **Sur l'axe transverse Données de santé, via le renforcement des actions du MIHD**, avec le déploiement du **projet Phoenix**<sup>12</sup> et de l'**AAP RWE**<sup>13</sup> en collaboration avec la Haute Autorité de Santé et le Health Data Hub.
- **Sur la filière e-santé, avec la mise en place d'une nouvelle gouvernance, incluant une start-up et un établissement clinique**, aux côtés d'acteurs industriels et académiques (que l'on retrouve pour l'animation des autres filières). Le rôle d'animation de l'écosystème du GT sera renforcé par la continuité des actions de réseau avec l'implication du pôle dans les projets structurants tels que @Hotel Dieu, ou encore le GT Thérapies digitales en cours de constitution<sup>14</sup>.

Pour la filière biotech / pharma, le **congrès France Bioproduction 2022**, coorganisé avec Polepharma, se tiendra à Paris et marquera un tournant dans un contexte de stratégie d'accélération nationale engagée. Le GT **Microbiote** aboutira quant à lui à la publication d'un **livre blanc** en 2022 pour sensibiliser à l'état de l'art des connaissances sur les liens entre microbiote et médicaments et stimuler l'intérêt des industriels pour cette thématique qui contribuera à révolutionner la médecine de demain.

Medicen s'impliquera pour contribuer au développement de **projets structurants** sur le territoire, comme le premier biocluster national annoncé dans le cadre du plan Innovation Santé 2030, le Paris Saclay Cancer Cluster, qui devra contribuer à la dynamique partenariale entre les acteurs franciliens leaders à l'international en oncologie.

Pour contribuer plus efficacement encore à la souveraineté sanitaire des technologies médicales, la mise en place de groupes **Offreurs de solutions** permettra de renforcer la filière Medtech, tout comme l'événement **Chirurgie du Futur V2**. MEDICEN sera également très engagé dans **l'opérationnalisation du plan DM, en IDF**, via diverses actions structurantes (Stratégie Innovation, cartographie & réseau de sous-traitance local), en étroite collaboration avec ses partenaires SNITEM et Medtech in France.

Enfin, la **Valorisation des atouts franciliens** dans le cadre d'un **baromètre de l'innovation** identifiant les acteurs et innovations disruptives du territoire et inspirant les politiques publiques régionales et nationales de l'innovation santé, dont les résultats seront présentés lors de l'AG de Medicen en juin.

**A l'échelle nationale**, MEDICEN continuera à s'impliquer dans la création de l'**Alliance des pôles santé** autour de **projets communs d'envergure nationale** (CSF Bioproduction via l'implication dans France Biolead, CSF imagerie, ...). Ces actions permettront également de renforcer les missions des pôles (actions interpôle, gouvernance de certaines actions de structuration, échelle nationale pour des actions de scouting pour des grands groupes, etc.).

2. **Sur l'axe FINANCEMENT**, qui vise à orienter les porteurs de projets vers les bons guichets de financements, publics ou privés :

En cette année toujours marquée par la gestion de la pandémie et le nécessaire soutien aux entreprises sur le terrain, doublée de l'intérêt renforcé de soutenir l'innovation pour assurer l'avenir, Medicen a contribué à la forte dynamique de l'écosystème malgré la situation difficile pour beaucoup d'acteurs : En 2021, **718M€ ont été levés par des entreprises adhérentes** (parmi lesquels 3 levées spectaculaires sont à noter).

<sup>12</sup> Le projet Phoenix vise à cartographier les process et les verrous autour de la valorisation des données de santé et à mettre en place des guichets tests dans le cadre d'appel à projets, avec trois partenaires : l'Hôpital Foch, l'Institut Pasteur et Roche Pharma.

<sup>13</sup> Real World Evidence – données de vie réelle

<sup>14</sup> En lien avec l'évènement Therapies Digitales (DTx) organisé par TechToMed, qui aura lieu à l'été 2022.

Le pôle a enregistré **85 nouvelles adhésions** (et une augmentation significative des effectifs des entreprises les plus accompagnées **+90% d'effectifs** sur les soixante entreprises les plus accompagnées par le pôle entre 2019 et 2021).

**Les actions de l'équipe ont aussi permis une contribution au maintien et à l'implantation des entreprises sur le territoire** : Opportunités d'implantation et de développement ; actions d'attractivité à l'international ayant mené à une quinzaine de RDV pour de potentielles implantations ; identification de projets d'envergure au fort potentiel d'attractivité et de développement économique.

Concernant les financements non dilutifs, le pôle a accompagné **110 projets, 40%** des projets labellisés ont obtenu des financements aux AAP régionaux, nationaux et européens (soit un **doublément de leurs chances de succès**).

MEDICEN va se focaliser sur les AAP où son accompagnement a le plus d'impact pour ses adhérents. Des critères<sup>15</sup> ont été identifiés pour sélectionner ces AAP et un argumentaire mis en place pour faciliter l'orientation des porteurs sur les différents AAP (Maturité du projet et adéquation du porteur avec les attentes de l'AAP).

Par ailleurs, Medicen va adapter les modalités d'accompagnement en amont de la soumission à la labellisation des projets. En effet, un accompagnement dédié du chef de projet et d'un référent du Comité d'évaluation des projets donnera lieu à un tarif forfaitaire, qui permettra de valoriser la qualité du travail d'accompagnement, réalisé en amont de la labellisation, et qui est au moins aussi précieuse que cette dernière.

Enfin, des réflexions ont été menées pour **améliorer la veille et l'information sur les AAP** à destination de nos adhérents. Notre stratégie s'appuiera sur deux piliers complémentaires : 1. une veille re-orientée exclusivement sur les AAP impactants et 2. Des webinars Medicen R&D où nous donnons la parole aux financeurs pour décrypter les attentes réelles..

Medicen oriente et accompagne ses membres PME dans leur stratégie d'accès aux opportunités de financements Européens. Lors des INFODAY, les différentes opportunités de financement (programmes EIC accelerator, HORIZON Europe, EIT Health, EUREKA) sont présentées par Medicen et ses partenaires (BPI, GENOPOLE)<sup>16</sup>

Pour accélérer efficacement la **croissance des entreprises** innovantes en santé, MEDICEN souhaite proposer des **accompagnements plus approfondis dès 2022** :

- Parcours « Développement » pour les PME plus matures, futures ETIs, « **PEPITES** » qui vise à évaluer leurs besoins spécifiques et proposer des actions ad-hoc individuelles
- **Programme d'accélération GET READY**, avec un focus sur les solutions digitales.

Ce programme permettra à 4 à 6 Start Ups en santé numérique, sur une durée de 6 mois, d'accélérer leur développement en favorisant le déploiement de leur solution.

En s'appuyant sur son réseau d'entrepreneurs, les experts et partenaires du pôle et sur ses équipes opérationnelles, Medicen aidera à renforcer les liens entre besoins hospitaliers et solutions proposées par les startups.

Ce programme constituera un effet de levier auprès des acheteurs et Medicen accompagnera également ces start Ups dans leur recherche d'investisseurs.

Ce programme s'appuie sur le soutien d'experts ainsi que sur les relations fortes que Medicen entretient avec le RESAH, Réseau des Acheteurs Hospitaliers.

Elargissement en 2022 du programme **ALIZE** de mentorat pour les PME des départements 91/92 et 94

- **Intégration** des diagnostics **Scan 360** comme entrée des parcours d'accompagnement approfondis (MENTOR FOR YOU et GET READY)

<sup>15</sup> Santé (démonstration clinique), Collaboratif, Présence d'acteurs pertinents dans l'écosystème, AAP nécessitant la labellisation et reconnaissance de cette dernière dans la sélection du projet, Expertise interne, Impact de Medicen

<sup>16</sup> 130 membres participants sont attendus pour l'événement INFODAY 2022

- Plan d'actions « **Compétences et recrutement** », incarné par la **Commission Compétences** qui a redémarré en 2021, avec une étude sur les besoins en profils inno santé en ile de France, et l'organisation d'un **forum de recrutement** mais également la rédaction d'une feuille de route pour faciliter le recrutement à échelle européenne pour les adhérents, en renforçant le lien avec les écoles, universités et clusters partenaires.
- Optimisation des chances de **maintien et d'implantation des healthtech** sur le territoire via un **atlas de l'offre d'accueil** et la redéfinition des synergies et priorités en matière d'attractivité du domaine de la santé, avec Choose Paris Region.

**3. Sur l'axe Europe et International**, qui vise à accompagner la croissance des startups et PME/ETI via l'accès à de nouveaux marchés dans des zones géographiques clé et la participation à des projets européens :

L'objectif pour 2022 est **de renforcer la visibilité des adhérents de MEDICEN dans les projets européens et ainsi le leadership de la France sur des thématiques prioritaires**. Pour cela, MEDICEN travaillera sur deux axes : renforcer la mise en relation notamment sur les projets collaboratifs HORIZON Europe ; développer des partenariats plus équilibrés avec ses partenaires actuels et **amplifier son réseau de partenaires en France, Europe et international** dans des zones géographiques clé pour le développement de marchés healthtech, tels que les États-Unis et le Canada. Pour accompagner de manière plus ciblée le développement des entreprises à l'international, Medicen développera des actions liées à l'**early market access** et à la **mise en relation avec des KOLs** en Europe et Amérique du Nord.

**Enfin, en 2022, Medicen accentuera ses actions autour des parcours de santé, pour un plus grand impact sanitaire et sociétal.** En effet, Medicen rassemble l'ensemble des parties prenantes de l'innovation en santé, publiques et privées. Cependant, **l'implication des patients dans la recherche et le développement de produits innovants en santé est encore trop anecdotique**, malgré les efforts de démocratie sanitaire réalisés dans les instances de santé et le terme omniprésent de « patient au centre ». Medicen, en tant qu'animateur du réseau et hub privilégié de mise en relation entre toutes les parties prenantes de l'innovation en santé, a un rôle à jouer pour contribuer à renforcer les liens entre académiques (recherche / clinique / enseignement), et T/PME innovantes, industriels, associations de patients / Patients experts, pour tester les innovations dès leur stade le plus précoce avec les « utilisateurs finaux » et des usages en vraie vie. En 2022, MEDICEN a comme objectif **d'intégrer les patients et leurs représentants dans sa stratégie au service de ses adhérents pour répondre aux enjeux de développement des différentes filières**<sup>17</sup>, et ce avec un impact maximal au bénéfice des malades.

---

17

- *Biotech (Qualité de vie au-delà de l'efficacité stricte ; modalités d'administration ; conception des protocoles de recherche clinique, adhérence thérapeutique, etc.)*
- *Medtech (acceptation / usages / adhésion)*
- *E-santé (organisation / parcours / PROs-PREMs / expérience – Qualité de vue)*
- *Data (confiance / éthique)*

## Conclusions et perspectives

La crise sanitaire a permis d'asseoir le rôle de MEDICEN dans la réflexion collective autour de l'avenir de la filière santé tout en offrant au pôle une opportunité de se repenser face aux enjeux qui attendent le secteur. MEDICEN continuera de travailler avec ses partenaires et ses adhérents afin de devenir le guichet incontournable de l'innovation santé en Ile-de-France, en travaillant avec la Région Ile de France et avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème de l'innovation pour apporter des réponses collectives aux problématiques de la filière santé, dans une compétition internationale.

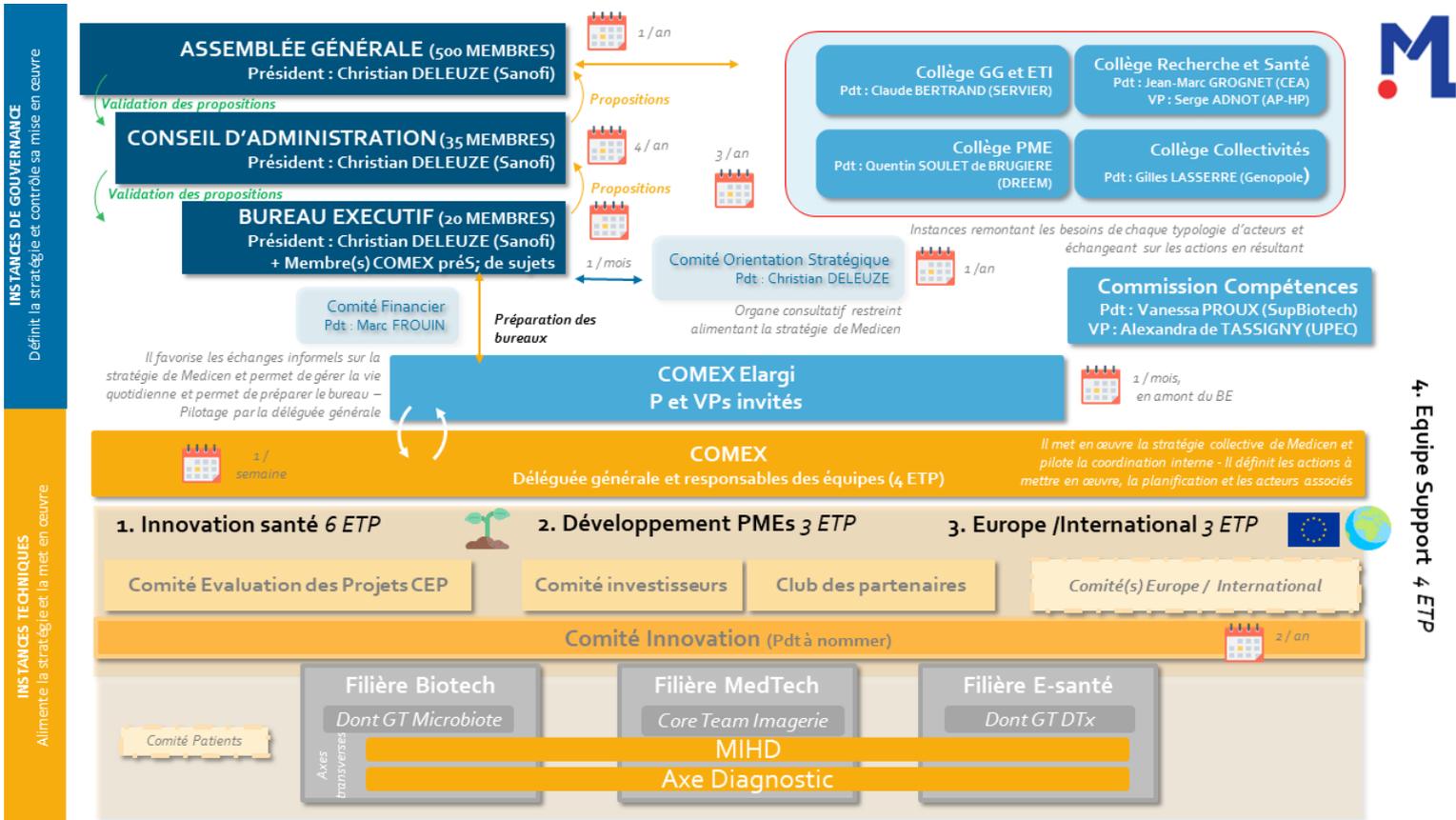
Le plan Innovation santé 2030, ses stratégies d'accélération et dispositifs favorisant l'innovation, les projets structurants voyant le jour en Région tels que le PariSanté Campus, le projet @HotelDieu ou encore le Paris Saclay Cancer Cluster, sont autant d'opportunités pour la filière auxquelles le pôle pourra s'associer pour faire bénéficier de la force de son réseau constitué et de l'expertise santé de ses équipes.

L'année 2022 sera une année charnière pour MEDICEN qui lui permettra de continuer sa transition vers un modèle rénové et pérenne, à forte valeur ajoutée pour ses adhérents. Cette évolution bien amorcée nécessite une adhésion des membres de MEDICEN mais également de faire des adhérents de véritables ambassadeurs du pôle pour amplifier sa visibilité et sa légitimité. Ce faire-savoir est essentiel dans le contexte actuel d'évolution, d'incertitude et de multiplication des acteurs du soutien de l'écosystème.

Concrètement, suite à un travail de priorisation de nos actions, des actions emblématiques vont ponctuer le calendrier 2022 pour le réseau Medicen : Congrès France Bloproduction, Congrès Chirurgie du futur, livres blancs sur la valorisation des données de santé suite au projet Phoenix, ainsi que sur le lien entre le microbiote et les médicaments, publication des études du Baromètre de l'innovation santé, et des besoins en compétences en innovation santé en ile de France, lors de l'AG de Medicen, match-making entre acteurs Medtech et offreurs de solutions lors du Medicen day, AMI en neurologie, lien start-ups et établissements cliniques autour des projets @Hotel Dieu et Paris Saclay Cancer Cluster... Autant de projets et d'évènements marquants qui permettront la rencontre des acteurs publics et privés de l'innovation autour de thématiques majeures pour l'évolution de la médecine de demain, et le succès d'une politique d'innovation et de souveraineté Européenne.

# Annexes

## Annexes 1 - Instances du pôle Medicen



**INSTANCES TECHNIQUES**  
Alimente la stratégie et la met en œuvre

## Annexes 2 - Les dates clés du premier semestre 2022

Les dates des évènements, les groupes de travail et thématiques majeurs seront à partir de 2022 présentées chaque semestre comme ci-dessous pour S1 2022, afin de faciliter l'organisation de ses adhérents.

Le prochain RDV rassemblant l'ensemble des adhérents sera l'AG de Medicen, le 1er juin 2022, qui sera l'occasion de présenter les résultats du Baromètre de l'Innovation et de l'étude sur les compétences Inno santé.



### Calendrier des évènements Medicen - S1 2022

Légende :

Biotech Medtech E-santé Data Diagnostic Développement des entreprises Europe / International Corporate

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Commissions	Le dépistage des maladies infectieuses (6)	Transformation numérique et innovation à l'hôpital avec l'Hôtel-Dieu (15)	Commission croisée : Les innovations dans la maladie d'Alzheimer, du dépistage au traitement (16)	Commission diagnostic (24)	Commission diagnostic (25)	Commission «L'application MonEspaceSanté»
	Les combinaisons thérapeutiques en immuno-oncologie (19)		Robotique & Innovation chirurgicale avec l'Académie Nationale de Chirurgie (16)	Commission croisée - CoreTeam Imagerie Restitution travaux (26)	DM Connectés - Data, Deep Learning, Machine Learning // Gestion DM Evolutif (21)	
			Commission croisée : Ségur du numérique en Santé: enjeux et opportunités à l'aube de la phase 2 (22)			
Ateliers, Masterclass Webinaires	Masterclass : Maintenir l'engagement des équipes en temps de crise sanitaire (26)	Atelier nouvelle réglementation européenne du diagnostic in vitro (17)	Meet My Investor avec Newfund (10)	Meet My Data (28)	Meet My Data (27)	Meet My Data (30)
	Atelier réglementaire : Règlement européen sur les essais cliniques du médicament (26)	Masterclass : Impact des Règlements sur l'évaluation «on-desk» (28)	Masterclass : Comment protéger et défendre sa marque ? (22)			
	Meet My Data avec Imageens et AP-HP (27)	Webinaire Market Access US - Presentation of the CTP Codes (25)	Meet My Data avec l'OFSEP et Biogens (31)			
GT AMI AAP			Présentation : état des lieux et propositions pour l'intégration du microbiote dans le développement du médicament			AAP projet PHOENIX (construction de guichets Confident Fast Track de partage de données)
Evènements Medicen & Evènements partenaires	Présentation lors du Microbiome Movement Drug Development		Techninnov - Participation au jury «Village de la Medtech» (23)	Congrès France Bioproduction co-organisé avec Pole Pharma (7 et 8)	Biotech Gate Digital Partnering (9 au 13)	Assemblée générale (1)
			Blockchain & Santé : des solutions innovantes à grand potentiel pour des applications multiples dans l'écosystème de la HealthTech (29)		Plénière TIC & SANTE (17)	REGMED 2022 - European Biomaterial and Regenerative Medicine Matchmaking Event (3)